L'Homme Acteur de sa Prévention
www.afst.fr Version 10.2026

Programme de la formation

« AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX »

pour OPERATEUR

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap et en entrée permanente sur toute l'année civile.

Public : Salarié intervenant directement dans les travaux à proximité des réseaux aériens ou enterrés, soit dans le cadre de travaux urgents soit en tant que conducteurs d'engins ou suiveurs, titulaires ou non des caces® suivants : Engin de chantiers (r482) ou Grues (r487, r483, r490) ou Chariots automoteurs de manutention (r489) ou Nacelle (r486) ou Pompe et tapis à béton.

Pré requis : Aucun pré-requis n'est exigé. Posséder un titre prouvant son identité pour l'examen du QCM.
PS : Merci de fournir une salle de formation spacieuse et adaptée pour la partie théorie.

Objectif : Rendre le stagiaire capable de rechercher en sécurité les réseaux et branchements en fonction des informations disponibles, d'arrêter les travaux si la position du branchement / réseau n'est pas comme attendue, connaître la règle des 4a et appliquer la règle des 1 mètre.

Validation : Attestation de réussite à l'examen remise aux participants et à l'employeur en fin de formation qui permettra au chef d'entreprise de délivrer l'AIPR selon le modèle CERFA N° 15465*01.

Programme : (Voir page suivante pour le détail du programme)
(*Le formateur s'adaptera à la demande des stagiaires et des locaux).*

- CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION
- LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER
- SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION
- TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX
- EN CAS D'ANOMALIES

AIPR
Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Evaluation : L'évaluation se fera sous la forme d'un test théorique national (QCM) sur la plate-forme du Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer avec au total 30 questions et une note de 36 sur 60 à minima pour validation du test.

Méthodes pédagogiques : Exposés théoriques et exercices pratiques pour la préparation au QCM.

Durée : 7h00 au total décomposé ainsi ; 6h00 de formation et 1h00 pour la partie QCM. Groupe de 2 à 10 stagiaires/session.

TARIF : Sur devis et/ou convention

Taux de réussite en 2026 : en cours d'évaluation

L'Homme Acteur de sa Prévention
www.afst.fr Version 10.2026

Programme de la formation

« AUTORISATION D'INTERVENTION À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX »

pour OPERATEUR

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap et en entrée permanente sur toute l'année civile.

Programme détaillé :

CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION :

- Présentation du contexte réglementaire
- Les différents acteurs, leurs rôles et leurs obligations respectives (concepteur, encadrant, opérateurs)
- La responsabilité des acteurs et les sanctions applicables
- Les principaux documents
- Terminologie employée dans la réglementation anti-endommagement

LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER :

- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les piquetages et marquages au sol
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents

SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION :

-Reconnaitre les différents types de réseaux et leurs caractéristiques

-Savoir les localiser selon leurs classes

-Repérer les réseaux sur plan

TRAVAILLER À PROXIMITÉ DES RÉSEAUX :

- Règles d'organisation du chantier pour assurer la sécurité lors d'interventions à proximité des réseaux
- Les risques liés aux opérations à proximité des réseaux
- Les distances de sécurité à respecter selon les types de réseaux
- Les outils et méthodes à employer selon les cas, ce qu'il ne faut pas faire
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier

EN CAS D'ANOMALIES :

- Mesures à respecter en cas d'accident
- La règle des 4 A
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise

AIPR
Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Taux de réussite en 2026 : en cours d'évaluation